

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 20 DECEMBRE 2018

DELIBERATION N°2018.00455

LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES - TRAITEMENT DES POINTS NOIRS DU BRUIT - 2EME PHASE DE TRAVAUX - 7EME SERIE D'OPERATIONS - SUBVENTIONS A DES PARTICULIERS

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 14 décembre 2018

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 62

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 62

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

RECU EN PREFECTURE

Le 21 décembre 2018

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20181220-D20180045510-DE

DATE D'AFFICHAGE :20181221

Membres titulaires absents excusés :

M. Christian FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS, M. Yves MORAND, M. Marc ROSIER,
M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY, M. Georges ZIEGLER

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 20 DECEMBRE 2018

LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES - TRAITEMENT DES POINTS NOIRS DU BRUIT - 2EME PHASE DE TRAVAUX - 7EME SERIE D'OPERATIONS - SUBVENTIONS A DES PARTICULIERS

Le présent rapport a pour objet d'approuver une 7^{ème} opération de travaux au titre de la phase 2017-2020 relative aux traitements des points noirs du bruit à savoir les logements les plus exposés aux nuisances sonores.

Cette 2^{ème} phase des travaux (2017 – 2020) doit permettre de traiter 90 logements supplémentaires. La participation financière prévisionnelle de Saint-Etienne Métropole pour les diagnostics correspond à un montant de 12 000 €.

Les précédentes décisions du Bureau ont permis de réaliser le traitement de 27 logements sur les communes de Saint-Genest-Lerpt, Saint-Chamond et Saint-Etienne pour un montant global de travaux de 147 622,86 € TTC (le montant du reversement de Saint-Etienne Métropole s'est élevé à 101 241,28 € au titre des aides de l'ADEME).

Cette 7^{ème} série d'opérations concerne l'isolation de 22 logements sur la commune de Saint-Etienne.

Le montant du reversement de Saint-Etienne Métropole s'élève pour l'ensemble de ces travaux à 84 115,45 € pour un montant global de travaux de 113 292,80 € TTC.

Ces projets feront l'objet de conventions partenariales signées entre les propriétaires des biens et Saint-Etienne Métropole dans lesquelles seront précisées les modalités de versement des participations financières.

Un tableau récapitulatif de ces opérations est joint à la présente délibération.

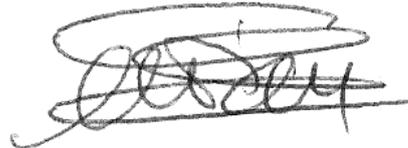
Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **acte le montant du reversement par Saint-Etienne Métropole à hauteur de 84 115,45 €,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les conventions correspondantes,**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 11 article 6574 du budget DDURDDBRUIT de l'exercice 2018,**

- les recettes correspondantes de l'ADEME ont été perçues au budget DDURDDBRUIT de l'exercice 2015.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité avec 1 abstention.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU

PROJETS PRESENTES AU TITRE DE L'OPERATION « RESORPTION DES POINTS NOIRS BRUIT »

Nom du propriétaire	Adresse de l'opération	Etat de propriété	Typologie	Prix de revient prévisionnel des travaux – € TTC (TVA 5.5%)	Montant de la subvention reversée par Saint-Étienne Métropole € TTC
Teyssier	99 99 rue Antoine Durafour 42100 Saint-Etienne	Collectif	T3	4 180,97 €	3 201,00 €
			T2	6 948,55 €	5 030,00 €
			T2	4 842,45 €	3 201,00 €
Bruasse	84 rue Antoine Durafour 42100 Saint-Etienne	Collectif	T2	4 209,45 €	3 201,00 €
			T2	4 320,23 €	3 201,00 €
			T3	2 364,26 €	1 829,00 €
			T2	5 106,20 €	4 084,96 €
			T2	5 774,02 €	3 658,00 €
			T2	6 364,82 €	5 030,00 €
			T2	4 822,41 €	3 201,00 €
Brunet	112 rue Antoine Durafour 42100 Saint-Etienne	Collectif	T3	9 065,00 €	6 859,00 €
Renaud	153 rue Antoine Durafour 42100 Saint-Etienne	Collectif	T3	8 597,97 €	6 859,00 €
Besson	80 rue Antoine Durafour 42100 Saint-Etienne	Collectif	T5	3 513,16 €	2 459,21 €
Ghuysen/Haudecoeur	82 rue Antoine Durafour 42100 Saint-Etienne	Collectif	T3	3 724,59 €	2 979,67 €
Colombet	92 rue Antoine Durafour 42100 Saint-Etienne	Collectif	T2	4 299,43 €	3 439,54 €
Berri	35 rue du Docteur Louis Destre	Collectif	T4	5 606,62 €	4 485,30 €
Reymond	118 rue Antoine Durafour 42100 Saint-Etienne	Collectif	T4	5 386,83 €	3 201,00 €
			T2	4 243,21 €	3 201,00 €
			T3	6 917,64 €	5 534,11 €
			T3	3 823,32 €	3 058,66 €
			T3	4 087,07 €	3 201,00 €
			T3	5 094,60 €	3 201,00 €